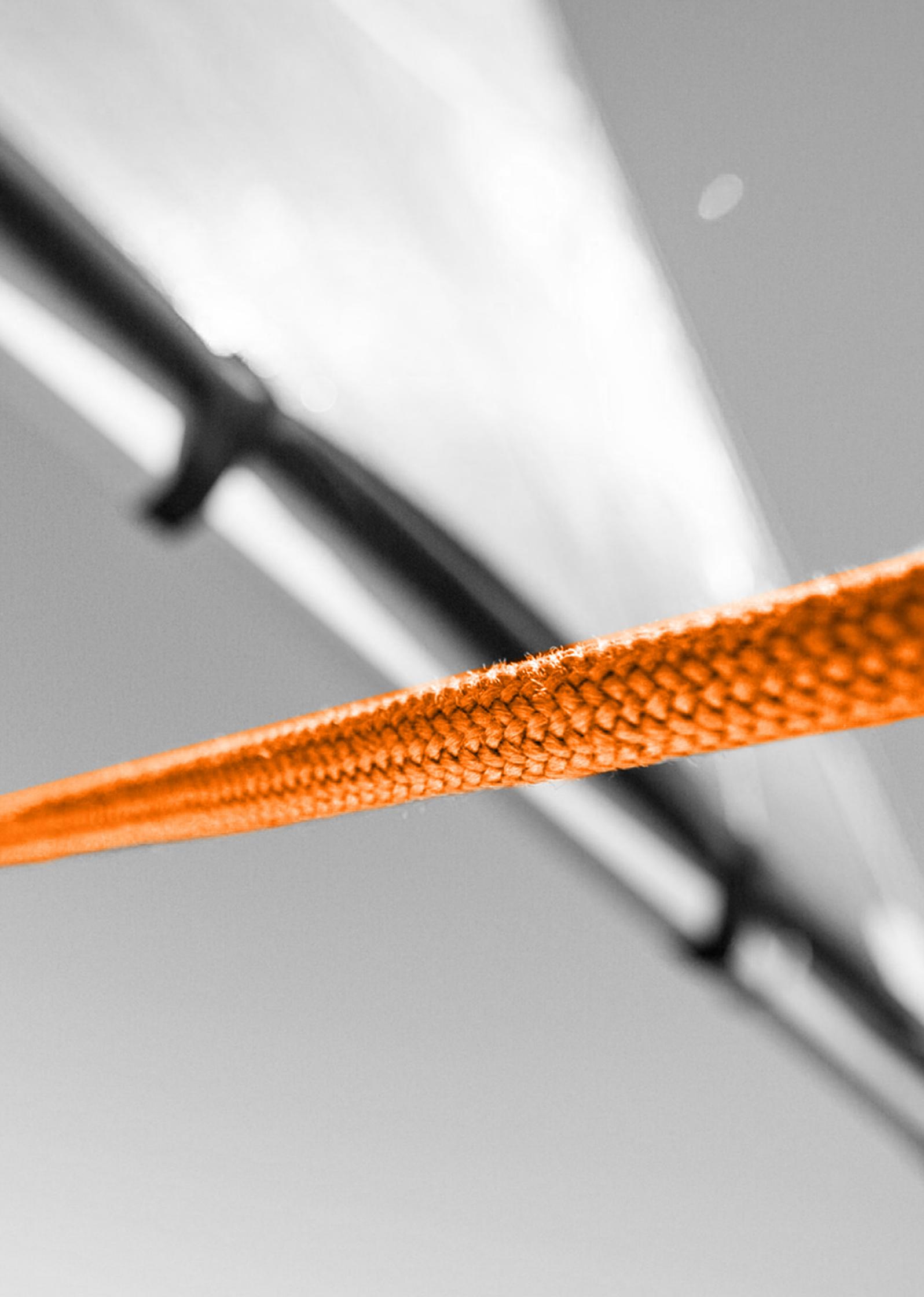


AURIS
GESTION

**GESTION SOUS MANDAT
INSTITUTIONNELLE**

METTRE LE MEILLEUR DE LA GESTION INSTITUTIONNELLE AU SERVICE DE TOUS.

 **SALAMANDRE**
x **AURIS GESTION**





GESTION SOUS CONTRAINTES PRUDENTIELLES

Notre constat est simple : face à l'évolution de leurs contraintes de placement, les acteurs de l'économie sociale (mutuelles, institutions de prévoyance) et plus largement l'écosystème des clients institutionnels sont à la recherche d'un **accompagnement plus proche** et d'une **réactivité plus grande** de la part de leurs intermédiaires financiers. En effet, les **changements réglementaires** (mise en œuvre de Solvabilité 2) ainsi que **la baisse structurelle des rendements obligataires** imposent de **revoir l'organisation et les objectifs de la gestion financière**. Dans ce cadre, une gestion classique de type « buy and hold » n'est plus suffisante. Les investisseurs institutionnels sont ainsi à la recherche d'intermédiaires financiers, comme les sociétés de gestion, qui soient en mesure de prendre en compte l'évolution de leurs besoins et les accompagnent dans la mise en place et la mise en œuvre de leur gestion financière.

Malgré des investissements conséquents, peu d'intermédiaires de la place sont actuellement en mesure d'offrir une **offre globale intégrant à la fois la gestion financière et l'impératif d'accompagnement** (reporting, conseil, mise en place des outils adéquats de suivi des risques).

La prise en compte des spécificités techniques de chaque client institutionnel et notamment de ses contraintes issues de la réglementation, d'un objectif de rendement/risque précis ou encore de contraintes de passif est impérative.

Gérer un mandat de gestion institutionnelle, c'est prendre en compte ces contraintes en amont et c'est également accompagner de manière régulière et réactive chaque institution en prenant en considération toute évolution dans la stratégie de gestion déployée et les contraintes associées rendue nécessaire par un changement d'ordre financier, comptable ou réglementaire impactant l'institution.

Notre gestion financière sous mandat s'appuie sur notre expertise historique en gestion obligataire (gestion directe de positions sur tous les segments du marché obligataire) et sur nos capacités d'allocation d'actifs en architecture ouverte (multigestion permettant à notre équipe de sélectionner des OPC offrant des stratégies d'investissement lisibles afin de construire une allocation globale de « briques pures » selon les contraintes du mandat de gestion et notre analyse macroéconomique et des vecteurs de risque).

Notre agrément délivré par le régulateur nous permet de recourir, si cela est souhaité par nos clients, à la **sélection d'OPC dans une approche de multigestion rigoureuse et transparente** et notamment d'utiliser des fonds ouverts à des clients professionnels uniquement et offrant des expositions à des classes d'actifs complémentaires (loans, immobilier, private equity, private debt, infrastructures...). Il nous permet également de pouvoir utiliser des **produits structurés établis sur mesure par des banques de premier rang interrogées dans une approche de « best selection » et dont les prix font l'objet d'une évaluation systématique à travers nos outils propriétaires de contre-valorisation. Nous sommes en mesure de contre-valoriser ces produits dans le temps et plus largement de les suivre et de les arbitrer ou de les couvrir en totale indépendance grâce à nos moyens humains et techniques.**

L'univers d'investissement, l'horizon de placement, les supports éligibles et les contraintes spécifiques en matière de maîtrise des risques financiers sont définis en étroite collaboration avec le client et peuvent évoluer de manière réactive selon les souhaits du client. Ces évolutions sont réalisées au sein d'un dispositif conforme à la réglementation en vigueur : mandat de gestion intégrant le cahier des charges défini avec le client et modifié par voie d'avenants ou, lorsque cela est possible, par voie de simples comptes rendus des comités consultatifs liés au mandat.



NOS ENGAGEMENTS :

- 1** Déployer une gestion assurantielle conforme à vos attentes en valorisant votre capital et en générant des revenus réguliers sur l'horizon de placement défini.
- 2** Allouer vos actifs en utilisant pleinement le périmètre défini ensemble et en gérant intelligemment le stock de plus ou moins-values latentes.
- 3** Mettre le meilleur de nos expertises en gestion obligataire flexible et en allocation d'actifs en architecture ouverte à votre service.
- 4** Construire des portefeuilles offrant la meilleure robustesse possible dans différentes configurations de niveau de taux d'intérêt.
- 5** Vous permettre d'accéder, avec la plus grande flexibilité possible, à des stratégies et solutions d'allocation adaptées au contexte de marché et ce selon les marges de manœuvre déterminées ensemble.
- 6** Intégrer vos impératifs comme le respect d'un budget de risque prédéfini, le lissage des plus-values latentes, la prise en compte de contraintes spécifiques dans notre gestion comme des contraintes de taux de rendement à l'achat ou encore de solvency capital requirement (SCR)...
- 7** Vous rendre compte régulièrement et sur demande (reportings périodiques sur mesure, comités consultatifs et réunions ad hoc).
- 8** Mettre en place une stratégie de couverture tactique ou au contraire systématique, selon vos besoins ; les objectifs peuvent être différents et aller de la simple couverture conjoncturelle à la recherche d'une optimisation du SCR.
- 9** Rendre compte à votre direction des investissements de manière régulière et transparente. Cela passe par des reportings réguliers et adaptés à vos besoins et également par des réunions périodiques ou sur demande. Nous pouvons également rendre compte à vos instances internes à vos côtés.
- 10** Intégrer, à votre demande, une dimension ISR à votre allocation gérée sous mandat grâce à nos expertises internes en la matière.

Nos portefeuilles gérés sous mandat font l'objet de reportings détaillés sur les actes de gestion avec différents indicateurs (SCR Marché et ses composantes, attribution de performance...). Ces données, documents d'information et de reporting liés aux mandats de gestion confiés par nos clients sont disponibles dans un espace privé dédié de notre site Internet (chaque client ayant un accès réservé au seul périmètre le concernant). L'organisation d'AURIS GESTION a été pensée et structurée de façon à répondre aux exigences de la clientèle institutionnelle notamment en termes de Conformité, de Contrôle Interne et de Contrôle des Risques Financiers.

NOTRE APPROCHE EXPRIMÉE :

La gestion financière sous mandat pour clients institutionnels doit se réinventer à l'aune de deux impératifs :

- *associer étroitement le client et ses éventuels consultants dans le suivi du portefeuille et la redéfinition du cahier des charges et ce dans un cadre conforme à la réglementation en vigueur en matière de gestion sous mandat ;*
- *faire œuvre de flexibilité dans la gestion financière déployée en recherchant constamment à optimiser le couple rendement/risque et en ne se contentant pas d'une simple approche de portage.*

par **Thomas Giudici**





153 BOULEVARD HAUSSMANN - 75008 PARIS

contact@aurisgestion.com

+33 (0)1 78 41 00 31 / +33 (0)1 42 25 83 40

www.aurisgestion.com

 **SALAMANDRE**
x AURIS GESTION

Ce document a été réalisé par la société AURIS GESTION. Société de gestion de portefeuille agréée sous le numéro AMF : GP-04000069. RCS Paris n° : 479 789 778. Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une incitation à acheter ou à vendre des titres (en ce compris des parts ou actions d'OPC) ni encore une quelconque sollicitation ou offre de souscription aux OPC et services financiers qui y sont décrits. Il est rappelé aux destinataires de ce document qui envisagent de souscrire aux OPC décrits dans ce document qu'une telle opération doit être exclusivement envisagée sur la base des informations figurant dans le prospectus des OPC, qui peuvent être différentes de celles présentées dans le présent document. Les performances passées ne sauraient préjuger des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. « Salamandre by Auris Gestion » est une dénomination commerciale du groupe Auris Gestion.